

Dans ce collège tout près de Caen, les profs disent non à la suppression d'une classe

Les enseignants du collège Émile-Zola de Giberville (Calvados) se mobilisent pour empêcher la fermeture annoncée d'une classe de troisième en septembre 2025.



Les enseignants du collège sont tous mobilisés et solidaires, soutenus par le maire

Le collège Emile Zola de Giberville, près de Caen (Calvados), accueille actuellement environ 430 élèves répartis sur 21 classes, à raison de quatre classes par niveau de la 6e à la 4e et cinq classes en 3e. C'est cette cinquième classe qui fait l'objet d'un risque de suppression, ce qui entraînerait une surcharge des effectifs à environ 30 élèves pour les classes restantes, alors que c'est l'année qui prépare au diplôme national du brevet. C'est une forte dégradation de la qualité de l'enseignement et du bien-être des élèves dans des classes surchargées qui est crainte par le corps enseignant.

[Calvados. Fermetures et ouvertures de classe à la rentrée 2025 : on connaît les écoles concernées](#)

Des conséquences nombreuses

Près d'un tiers d'entre eux serait contraint d'aller travailler dans plusieurs établissements, parfois éloignés, ce qui compromettrait grandement leur disponibilité. Des projets pédagogiques seraient remis en cause. Certaines classes seraient privées de professeur principal et le travail en groupes lors des cours de sciences ou de langues deviendrait impossible, selon les enseignants mobilisés.

Que dire d'un cours à l'oral en espagnol à 31 élèves dans la classe dont certains accompagnés d'AESH (assistants d'élèves en situation de handicap) alors qu'il n'y a que 30 chaises dans la classe ? Une enseignante

« La classe bilingue serait menacée pour éviter la suppression du choix de la deuxième langue vivante », souligne une autre.

Mobilisation de protestation

Soutenus par le maire Damien de Winter, les enseignants se sont retrouvés mardi 20 mai 2025 devant l'établissement avec une banderole en signe de protestation. Une délégation composée du principal du collège, de représentants d'enseignants et de parents d'élèves a rendez-vous à la DASEN (direction académique des services de l'Éducation nationale) mardi 27 mai à 18h afin de développer leurs arguments et remettre une pétition actuellement en ligne. Dès le 20 mai, cette pétition avait déjà obtenu plus de 321 signatures.

Le maire en appui

« Je ne me résigne pas » a affirmé le maire qui indique qu'une pétition papier est aussi à disposition à l'accueil de la mairie. Avec le député Arthur Delaporte, il envisage également de demander audience auprès d'Armelle Fellahi, la directrice académique pour défendre les arguments spécifiques à la commune dont le collège était encore en ZEP (zone d'éducation prioritaire) il y a 10 ans.

Dans leur pétition, les enseignants rappellent l'article L111-1 du Code de l'éducation qui affirme que « l'éducation est la première priorité nationale » et que « le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants ».